

La Conférence des ministres de l'Éducation des pays d'expression française

La Conférence des ministres de l'Éducation nationale des pays d'expression française (CONFEMEN) est la plus ancienne des institutions de la Francophonie. Elle regroupe plus de 35 États et gouvernements membres et se réunit tous les deux ans. Son secrétariat permanent est situé à Dakar.

Le Canada a adhéré à la CONFEMEN en 1969. Vu que l'éducation relève des provinces, le Québec et le Nouveau-Brunswick sont particulièrement actifs lors des réunions de cette conférence permanente. L'Ontario et le Manitoba, de leur côté, s'associent à la délégation canadienne.

La CONFEMEN, institution souple et pragmatique, a pour vocation de favoriser la concertation, la coopération et la coordination des politiques d'éducation, et de poursuivre une réflexion de haut niveau sur l'avenir de ce secteur.

La Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports

Née en 1969 de la volonté commune des pays de la Francophonie de réaliser une politique de promotion et de protection de la jeunesse, la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports (CONFJES) rassemble des représentants de plus de 35 pays. Tout comme dans le cas de la CONFEMEN, le Québec et le Nouveau-Brunswick, à titre de gouvernements participants, sont très actifs lors des réunions de la CONFJES, alors que l'Ontario et le Manitoba s'associent à la délégation canadienne.

Par ses actions, la CONFJES contribue à la création d'un contexte favorable à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en développant des structures socio-éducatives et en faisant du sport un élément d'éducation permanente et de promotion sociale.

